

9. Si Dieu le veut – Jacques 4:11-17

📖 Le passage que nous avons à méditer cette semaine comporte 3 thèmes. Le premier a déjà été abordé dans cette épître et concerne le bon usage de la parole, le second se rapporte à la volonté de Dieu et le troisième qui ne comporte qu'un seul verset nous donne une approche du péché par omission.

Nous aurons à nous pencher sur ces 3 thèmes afin de bien les comprendre et d'éviter les pièges qu'ils comportent.

📖 L'absence de jugement

Ne parlez pas l'un contre l'autre. Celui qui parle contre son frère ou qui juge son frère, parle contre la loi et juge la loi. Or si tu juges la loi, tu n'es pas un observateur de la loi, mais un juge. Un seul est législateur et juge, celui qui peut sauver et détruire, mais toi, qui es-tu qui juges ton prochain ?

La médisance et la calomnie sont parmi les caractéristiques du païen non régénéré, erreurs que le chrétien doit fuir et qui sont d'ailleurs, condamnées par la loi royale (Jacques 2: 8) qui nous ordonne d'aimer notre prochain comme nous-mêmes.

📖 Aux Israélites Dieu a commandé par Moïse : « *Tu ne répandras point de calomnies parmi ton peuple... Tu aimeras ton prochain comme toi-même* » (Lévitique 19: 16-18).

Jésus a confirmé ce commandement d'amour, le plaçant au centre de son message.

La médisance paraît très souvent sous la forme de jugements précipités et inconsidérés sur notre prochain; comme le dit Jacques, on « juge son frère ».

📖 A ce propos Jésus déclare: « *Ne jugez point, afin que vous ne soyez pas jugés. Car on vous jugera du jugement dont vous jugez, et l'on vous mesurera avec la mesure dont vous mesurez.* »

📖 *Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère, et n'aperçois-tu pas la poutre qui est dans ton œil ? »*

Matthieu 7: 1-3

Nous ne devrions pas donc pas répandre des jugements calomnieux ou peu charitables au sujet des autres et cela pour deux raisons : la première, à laquelle Jésus fait allusion ici, c'est que nous péchons tous de plusieurs manières et il n'est donc pas logique d'attirer l'attention sur les défauts réels ou imaginés d'autrui alors que nous sommes nous-mêmes si souvent porteurs de ces mêmes défauts.

Paul dit aux Juifs à Rome : « *Ô homme, qui que tu sois, toi qui juges, tu es donc inexcusable ; car, en jugeant les autres, tu te condamnes toi-même, puisque toi qui juges, tu fais les mêmes choses.* »

Romains 2: 1

Et voici la seconde raison pour laquelle l'Écriture condamne la médisance : nul homme n'a le droit de condamner les autres car ce privilège n'appartient qu'à Dieu seul, à celui qui seul est juste et sait juger avec justice.

C'est la raison pour laquelle Jacques écrit que celui qui parle mal de son prochain ou qui le juge parle mal de la loi puisque celle-ci condamne la médisance. Il cesse d'observer la loi et en devient juge. Ainsi il s'arroge, les fonctions de législateur et de juge qui appartiennent à Dieu seul.

Ésaïe dit « *Car l'Éternel est notre juge, L'Éternel est notre législateur, L'Éternel est notre roi; C'est lui qui nous sauve.* » Ésaïe 33: 22

Et Paul écrit aux Corinthiens: « *Pour moi, il m'importe fort peu d'être juge par vous, ou par un tribunal humain...Celui qui me juge, c'est le Seigneur. C'est pourquoi ne jugez de rien avant le temps, jusqu'à ce que vienne le Seigneur, qui mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres et qui manifestera les desseins des cœurs. Alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui sera due.* »

1 Corinthiens 4: 3-5

📖 Nous voilà donc convaincus que nous n'avons pas à juger notre prochain. Mais faut-il alors tout laisser faire et laisser dire sans réaction au nom de l'amour ? Paul s'adressant aux Corinthiens leur dit que « l'homme spirituel juge de tout ». Il s'agit ici de discerner, se faire une opinion et ne pas tout avaler sans réfléchir. Les Chrétiens sont aussi appelés à juger les péchés de ceux du dedans c'est-à-dire les membres de l'église. Ne voyons-nous pas Paul reprendre Pierre en présence de tous (Gal 2 : 14) et conseiller à Timothée de reprendre devant tous ceux qui pèchent afin que les autres aussi éprouvent de la crainte ?

Nous voici donc devant 2 consignes apparemment contradictoires : ne jugez pas votre frère d'une part et d'autre part reprenez celui qui pèche, ce qui suppose de porter un jugement sur ses actes.

Parlons-en

- Faut-il juger ou laisser tout passer ? Avez-vous déjà été confronté à ce dilemme ? Comment cela se passe-t-il dans votre église ?
- Vaut-il mieux se taire pour ne pas juger ou faire remarquer les erreurs pour aider l'autre à s'améliorer ? N'avons-nous pas plutôt l'habitude de ne rien dire à la personne concernée tout en en parlant à d'autres ? N'est-ce pas cela que Jacques condamne quand il parle du mauvais usage de la langue ?
- Peut-être faut-il différencier le jugement et la condamnation ? Juger l'autre en étant objectif sur son comportement répréhensible est une chose, le condamner pour ses erreurs en est une autre. Faisons-nous la différence ou condamnons-nous volontiers notre prochain ?
- Quelle était l'attitude de Jésus face aux pécheurs ?

La volonté de Dieu

À vous maintenant, qui dites : Aujourd'hui ou demain nous irons dans telle ou telle ville, et nous y passerons une année, et nous trafiquerons et nous gagnerons ! Vous qui ne savez pas ce qui arrivera demain ; car qu'est-ce que votre vie ? Vous êtes une vapeur paraissant pour un peu de temps et qui ensuite disparaît. Vous devriez dire au contraire : Si le Seigneur le veut nous vivrons et nous ferons ceci ou cela. Mais maintenant vous vous glorifiez dans vos pensées orgueilleuses. C'est une mauvaise chose que de se glorifier de la sorte. Jacques 4 : 13 à 16

Les paroles de Jacques nous rappellent la parabole de l'homme riche (Luc 12: 15-21) :

« Les terres d'un homme riche avaient beaucoup rapporté. Et il raisonnait en lui-même, disant : Que ferai-je car je n'ai pas de place pour rentrer ma récolte. Voici, dit-il, ce que je ferai : j'abattrai mes greniers, j'en bâtirai de plus grands, j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens ; et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois et te réjouis. Mais Dieu lui dit : insensé, cette nuit même ton âme te sera redemandée ».

Les paroles de l'homme riche aussi bien que celles de l'homme à qui Jacques s'adresse, indiquent un manque total d'humilité et de sagesse car c'est Dieu seul qui sait ce qui va arriver à l'avenir.

Vous... ne savez pas ce qui arrivera demain ! Car, qu'est-ce que votre vie ? Vous êtes une vapeur qui paraît pour un peu de temps, et qui ensuite disparaît» (Jacques 4: 14).

L'Écriture parle souvent de la courte durée et de l'incertitude de la vie humaine (voir Jacques 1: 10), employant souvent la métaphore de la vapeur, du souffle. Job se plaint de ce que sa vie est un souffle (7: 7) ; le psalmiste déclare que ses jours « s'évanouissent en fumée » (Psaume 102:4), et que « *L'homme est semblable à un souffle, ses jours sont comme l'ombre qui passe* » (Psaume 144: 4). Cela conduit tout naturellement Jacques à nous conseiller de nous en référer humblement à Dieu maître de notre destinée.

 Nous voici à nouveau convaincus à la suite de Jacques que notre vie est éphémère et que c'est Dieu qui conduit toute chose. Mais faut-il alors devenir fataliste, pas la peine de faire des projets ... c'est quand même Dieu qui décide en dernier recours !

Le très pieux « si Dieu le veut » n'est-il pas souvent une excuse pour fuir ses responsabilités ?

Parlons-en

- Un homme maîtrise-t-il complètement son avenir ? Voir les Ps 90 et 144 ?
- En évoquant la précarité de la vie Jacques veut-il conduire le croyant sur un chemin de fatalisme ? Qu'en pensez-vous ?
- Peut-on avoir des projets ? A quelles conditions ? Comment rester créatif et humble à la fois ? Où est l'équilibre entre les deux ?
- Quelle est la volonté de Dieu pour ses enfants : qu'ils soient des moutons attendant tout du berger ou des gens libres qui font des choix responsables sous son regard ?
- Comment être à la fois acteur de sa vie tout en la remettant humblement entre les mains de Dieu ?

Le péché par omission

Celui donc qui sait faire ce qui est bien, et qui ne le fait pas, commet un péché. Jacques 4 : 17
Jacques affirme ici que pécher, c'est non seulement faire le mal, mais aussi ne pas faire le bien quand nous en avons la possibilité ! Ce verset est une conclusion de ce qui est dit à l'égard de la foi. La connaissance du bien, sans la pratique de ce bien, fait que l'absence même de l'oeuvre qu'on aurait pu faire, est un péché.

Le sacrificateur et le lévite, dans la parabole de Luc 10 :31-32, n'ont pas porté secours à l'homme blessé au bord du chemin : ils ont raté le but et donc péché. Samuel a dit au peuple d'Israël : « *Loin de moi que je pêche contre l'Eternel, que je cesse de prier pour vous* » (1 Sam. 12 : 23) !

On trouve la même idée dans la bouche de Jésus « *Le serviteur qui, ayant connu la volonté de son maître, n'a rien préparé et n'a pas agi selon sa volonté, sera battu d'un grand nombre de coups* ». Luc 12 : 47-48

 De même dans la parabole du jugement dernier, les boucs sont ceux qui n'ont pas fait le bien ... visiter les malades, accueillir l'étranger, nourrir l'affamé, vêtir celui qui est nu....

C'est encore une omission qui pénalise les vierges folles ; elles n'ont pas pris d'huile en réserve et se trouve exclue du repas de fête !

 Pécher par omission, c'est aussi négliger de mettre ses talents ou son patrimoine au service du bien commun par paresse ou par égoïsme ainsi que le montre la parabole des talents avec des conséquences tout aussi néfastes pour celui qui s'en rend coupable que pour la collectivité. Et il n'y a pas qu'en actes que l'on pêche par omission. Éviter de parler lorsqu'on devrait le faire pour défendre un frère ou une sœur ou les reprendre s'ils se sont égarés dans le péché ou même négliger de confesser sa foi dans le Christ lorsque les circonstances le requièrent, constituent des omissions qui sont tout aussi condamnables.

Pour compléter notre réflexion, souvenons-nous de ce poème bien connu attribué à Niemöller. Allemand, fils d'un pasteur luthérien, devenu pasteur à son tour, Heinrich Niemöller appelle les pasteurs hostiles aux mesures antisémites à s'unir au sein d'une nouvelle organisation, au moment de la montée en puissance du pouvoir nazi. Il crée la « Ligue d'urgence des pasteurs », rassemblant ceux qui respectent les principes de tolérance énoncés par la Bible et la profession de foi réformatrice. Cet appel a un grand écho : à la fin de l'année 1933, 6 000 pasteurs, soit plus d'un tiers des ecclésiastiques protestants allemands, ont rejoint ce groupe dissident.

Niemöller fut arrêté en 1937 et envoyé au camp de concentration de Sachsenhausen. Il fut ensuite transféré en 1941 au camp de concentration de Dachau.

 « Lorsque les nazis sont venus chercher les communistes,
je n'ai rien dit, je n'étais pas communiste.
Lorsqu'ils ont enfermé les sociaux-démocrates,
je n'ai rien dit, je n'étais pas social-démocrate.
Lorsqu'ils sont venus chercher les syndicalistes,
je n'ai rien dit, je n'étais pas syndicaliste.
Lorsqu'ils sont venus chercher les juifs,
je n'ai rien dit, je n'étais pas juif.
Lorsqu'ils sont venus me chercher,
il ne restait plus personne
pour protester. »

Parlons-en

- Que pensez-vous de cette affirmation de Jacques : « Celui qui ne fait pas le bien qu'il pourrait faire commet un péché » ? N'est-ce pas mettre la barre trop haut ?
- Comment pouvons-nous personnellement et en tant qu'église pécher par omission ? Donnez des exemples concrets.
- Dans notre monde individualiste, nous pouvons trouver beaucoup d'excuses pour ne pas intervenir face à des situations qui nous heurtent. Comment continuer à être « témoin de l'amour » par des actes concrets face à l'indifférence générale ?